



Coopération territoriale entre l'académie de Poitiers et l'Aragon (Espagne)

publié le 09/03/2018

Appel à projet du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine

Descriptif :

Un appel à projet de coopération territoriale entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté Autonome espagnole d'Aragon va bientôt être publié. Cette coopération interrégionale existe de longue date mais s'est vue interrompue en 2008, suite à la crise économique espagnole. Aujourd'hui, ces deux acteurs affirment leur volonté de relancer cette coopération par le biais du cofinancement de projets dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la culture ou du tourisme.

Sommaire :

- Thématiques
- Objectifs
- Démarche
- Durée
- Aide à la recherche de partenaire

La **Région Nouvelle Aquitaine** va publier un **appel à projet de coopération territoriale** avec la Communauté Autonome espagnole d'**Aragon** dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la culture ou du tourisme.

Le dépôt des candidatures aura lieu du **14 mars au 6 avril 2018** sur la page de l'[appel à projet](#) du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine. La publication des dossiers retenus aura lieu le 6 juillet 2018. Il s'agit d'une convention bilatérale : chaque organisme présente le projet auprès de sa région (Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine). Il doit être accepté par les entités respectives.

● Thématiques

Éducation, formation, culture, tourisme.

● Objectifs

Initier des coopérations plus ambitieuses à l'avenir, renforcer des liens existants. Laisser libre cours aux idées sans typologie ciblée. Le financement concerne des projets à hauteur de 20.000 euros maximum. Plusieurs partenaires sont possibles.

Public cible : collaboration d'organismes publics (enseignants, élèves, administration), dans le cadre d'échanges culturels, linguistiques dans le cadre scolaire : échange d'élèves, d'étudiants, de professeurs (pour préparer des projets plus ambitieux).

● Démarche

Ce projet doit souligner la plus-value de cette coopération, faire émerger ce qu'elle apporte aux élèves et à l'établissement -au niveau local-, quel est l'intérêt transfrontalier, quel est l'impact du projet dans le cadre de la coopération territoriale, la durabilité ou les perspectives de poursuite envisagées, le caractère innovant (pratiques nouvelles ou caractère inédit de l'action au niveau local ou la réorientation par rapport à l'existant...). Il est important d'envisager le plus clairement possible les activités. Il ne faut pas hésiter à rappeler les expériences de l'établissement dans d'autres types de projets de coopération.

● Durée

1 an.

Attention, le projet se déroule en année civile (donc mobilité de septembre à décembre 2018 pour cet appel à projet) car les deux administrations doivent s'adapter à leurs contraintes respectives. Pour les années à venir, dans le cas d'une poursuite de projet, les établissements ayant déjà présenté leur candidature en 2018, bénéficieront d'un bonus dans la notation de la candidature.

● Aide à la recherche de partenaire

- Centro de Recursos de la Consejería de Educación (Ministerio de Educación, cultura y deporte) publie les [propositions d'établissements scolaires](#)  disposés à s'engager dans un échange.
- Région Nouvelle Aquitaine / Pôle Europe et international / Direction de la coopération / Service de la coopération territoriale / contact :
ue.cooperation@nouvelle-aquitaine.fr



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.